



GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Association La Colombe Gymnique

1 rue Abel Boyer
31770 Colomiers
07.68.90.67.19

CHARTRE MORALE

VALEURS

Solidarité

- > Collaborer avec son groupe (équipe, club, fédération, pays)
- > Progresser ensemble (se soutenir et s'entraider pour avancer ensemble)

Engagement

- > Développer le goût de l'effort et donner son maximum (dépassement de soi)
- > Entreprendre en surmontant les difficultés, en développant l'entraide et la cohésion

Respect

- > Respecter d'autrui (dirigeants, entraîneurs, juges, adversaires...)
- > Respecter les règles sportives
- > Respecter l'environnement (matériel, équipement, nature)

Plaisir

- > Pratiquer par plaisir, et pour le plaisir
- > Pratiquer avec le plaisir comme source de progrès
- > Rechercher l'épanouissement personnel et collectif
- > Partager les émotions sportives

Excellence

- > Organiser sa pratique en maîtrisant les risques
- > Equilibrer et rééquilibrer son corps en permanence

Responsabilité

- > Assumer sa présentation, sa prestation devant les autres
- > Accepter d'être jugé par les autres
- > S'exprimer avec authenticité (sans tricher avec soi-même ou avec les autres)

Association La Colombe Gymnique Loi 1901

colombegymnique@gmail.com

<https://la-colombe-gymnique-colomiers.fr/>

N°SIREN: 812078335





GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Association La Colombe Gymnique

1 rue Abel Boyer

31770 Colomiers

07.68.90.67.19

CHARTE MORALE

CHARTRE DU/ DE LA GYMNASTE

Le gymnaste pris au sens large, (du débutant au sportif de haut-niveau) doit dans l'exercice de sa responsabilité :

1. Respecter les valeurs et les règlements de la FFGym et du club
2. Respecter les partenaires, adversaires, juges, entraîneurs, dirigeants et officiels, organisateurs et médias, ainsi que l'environnement dans lequel il évolue
3. Faire preuve de fair-play, de loyauté et de tolérance à l'égard des partenaires et des adversaires
4. S'interdire l'utilisation de substances ou de procédés interdits
5. S'interdire l'utilisation du téléphone portable pendant les heures d'entraînement
6. Refuser toute forme de violence (verbale ou physique), discrimination et tricherie
7. Être et demeurer exemplaire dans et au dehors de l'aire sportive
8. Accepter les règles et le résultat en toute circonstance
9. S'engager dans sa pratique, développer le goût de l'effort et le dépassement de soi
10. Mettre en cohérence sa préparation avec les objectifs poursuivis
11. Représenter avec fierté et loyauté son club, sa fédération et sa ville

***Tout manquement pourra entraîner des sanctions → l'exclusion**

Signature de l'entraîneur

Signature de la gymnaste

Signature du représentant légal

Association La Colombe Gymnique Loi 1901

colombegymnique@gmail.com

<https://la-colombe-gymnique-colomiers.fr/>

N°SIREN: 812078335

